

REGLEMENT DES CHALLENGES 2015

CHALLENGE CD 22

Classement sur les 8 meilleurs résultats (pour chaque concours classement au millième sur la totalité des participants) ; Cela permettra de prendre en compte la réalité de participation de chaque pêcheur . Pour favoriser les déplacements vers les autres CD régionaux ou nationaux, il sera possible pour chaque pêcheur d'incorporer dans ses 8 meilleurs concours 2 résultats extérieurs au département. Mais pour que ces résultats soient pris en compte il faudra qu'ils réunissent les conditions ci-après :

- ne pas avoir lieu en dehors des dimanches et jours fériés
- réglementation FFPSC et publié au calendrier du CD
- résultats transmis dans les 8 jours à PH LE CLEZIO
- date limite de concours (à partir du 1er et jusqu'au dernier concours du CD 22)

En cas de litige sur l'un de ces points, le Bureau pourra annuler le résultat.

SUPER CHALLENGE 2015

10 premiers classés
de chaque catégorie

- CHALLENGE : 30 pts, 27, 24 etc
- IERE MIXTE : 20 pts, 18, 16 etc
- LIGUE AU MIXTE : 10 pts, 9, 8 etc
- CHPT MOULINET : 10 pts, 9, 8 etc
- LIGUE MOULINET : 10 pts, 9, 8 etc
- CHPT FEEDER : 10pts,9,8 etc
- LIGUE FEEDER : 10pts,9,8, etc
- DIVISION NATIONALE : 10 pts ,9,8 etc...coup , moulinet et feeder

CRITERIUM CD 22/CD 29 ...CRITERIUM CD 22/CD 35 ...CRITERIUM CD 22/CD 56

En 2015 sur la base de BOSMELEAC et CALLAC (22/29).....

ST FOIX et JUGON (22/35) LACHEZE ..MAURON et FIN DE SAISON (22/56) .Trophées distribués aux 3 premiers classés à l'issue des 2 ou 3 concours pour chacun des critères . Classement au 1000ème sur la totalité des participants pour chaque concours .

CHALLENGE PAR EQUIPE

Sur 10 concours, cumul du classement au millième des 3 meilleurs classés des membres d'une même équipe dans chacun des 10 concours.(pas de concours extérieur)

RESULTAT DES CONCOURS

Le pêcheur qui sera le mieux classé dans un concours comptant pour le challenge est chargé de prendre les résultats (totalité des participants) et de les renvoyer dans les 8 jours au président : **PHILIPPE LE CLEZIO « MEDROUX » 22600 ST CARADEC** ou par mail . **LE CALENDRIER EST PUBLIE** sous réserve. Le CD ne pourra être tenu pour responsable des changements qui pourraient intervenir en cours de saison...**Par sécurité ...consulter De façon régulière le site internet du CD ; C'est celui-ci qui fait fois en disposant des dernières informations .**